**MARCHE DE TRAVAUX D’IMPLANTATION DES BORNES DE SECURITE AUX ABORDS DE LA BASILIQUE**

**SAINTE-MARIE-MADELINE DE VEZELAY**

**AVIS DE MARCHE**

**SECTION I : Pouvoir adjudicateur**

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact**

Mairie de VEZELAY

RUE SAINT PIERRE

89450 VEZELAY

Tel. : [03 86 33 24 62](javascript:void(0))

Adresse du profil acheteur :

[**www.marche.e-bourgogne.fr**](http://www.marche.e-bourgogne.fr)

[**www.vezelay.fr**](http://www.vezelay.fr)

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur**

Il s’agit d’une commune.

**I.3) Attribution de marché pour le compte d’autres pouvoirs adjudicateurs**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : NON

**SECTION II: Objet du marché**

**II.1) Description**

**II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur**

Le présent marché est un marché de travaux ayant pour objet l’implantation de bornes de sécurité anti-intrusion et anti-terrorisme afin d’interdire aux véhicules lourds l’accès à la basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay.

**II.1.2) Type de marché et lieu d’exécution, de livraison ou de prestation**

Marché public de travaux.

**Catégories de travaux :** --

**Lieu d'exécution :** Basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay - 89450 Vézelay

**II.1.3) Information sur le marché public**

L’avis concerne un marché public de travaux.

**II.1.4) Description succincte du marché**

La présente consultation a pour objet la passation d’un marché public de travaux à procédure adaptée, au sens de l’article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent marché porte sur des travaux d’implantation de bornes de sécurité mécaniques et automatiques aux abords de la basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay.

Il s’agira de :

* 7 bornes escamotables automatiques ;
* 6 bornes escamotables mécaniques.

**II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

30237120, 35113100, 42961100

**II.1.6) Information concernant l’accord sur les marchés publics (AMP)**

Marché couvert par l’accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

**II.1.7) Lots et Tranches**

Division en lots et en tranches : NON

**II.1.8) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : NON

**II.2) Quantité ou étendue du marché**

**II.2.1.) Quantité ou étendue globale**

**II.2.2.) Reconduction**

Ce marché peut faire l’objet d’une reconduction : NON

**II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Durée en mois : 2 mois (à compter de la date fixée par l’ordre de service prescrivant à l’entrepreneur de commencer l’exécution des travaux).

Période de préparation : 2 semaines.

**SECTION III: Renseignements d’ordre juridique, économique, financier et technique**

**III.1) Conditions relatives au contrat**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés**

Avance et retenue de garantie dans les conditions prévues au contrat.

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Modalité de paiement : articles 115 à 121 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Règlement par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement émise par le titulaire.

Les prestations objet du présent marché font l’objet d’un prix global et forfaitaire.

Modalités de financement : Subventions publiques

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Le marché sera conclu :

* Soit avec un prestataire unique ;
* Soit avec des groupements solidaires ou conjoints.

**III.1.4) Autres conditions particulières**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : NON

**III.2) Conditions de participation**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l’inscription au registre du commerce ou de la profession**

Il devra être remis par chaque candidat :

* Lettre de candidature (imprimé DC1) dûment datée et signée par la personne habilitée à engager le candidat ;
* Une déclaration du candidat (imprimé DC2) ;
* Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat / extrait de l’inscription au RCS (k ou k-bis) délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de trois mois (ou équivalent pour les professionnels non inscrits aux RCS).

**III.2.2) Capacité économique et financière**

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
* Une attestation d’assurance en responsabilité professionnelle et pour les personnes soumises à l’obligation d’assurance de responsabilité décennale prévue à l’article L. 241-1 du code des assurances, l’attestation d’assurance de responsabilité obligatoire prévue à l’article L. 243-2 du code des assurances.

**III.2.3) Capacité technique et professionnelle**

* Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l’importance du personnel d’encadrement pour chacune des trois dernières années ;
* L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ;
* L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ;
* Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;
* Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d’identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l’opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**III.2.4) Marchés réservés**

NON

**III.3) Conditions propres au marché de travaux**

**III.3.1) Prestations réservées à une profession particulière**

La participation est réservée à une profession particulière : NON

**III.3.2) Les personnes morales sont tenues d’indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

Oui.

**SECTION IV: Procédure**

**IV.1) Type de procédure**

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée prévue aux articles 42 de l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

En effet, la valeur estimée du besoin objet du présent marché travaux, y compris l’éventuel marché de prestations similaires, est inférieure aux seuils de procédure formalisée pour ce type de marché.

**IV.2) Critères d’examen des candidatures**

Capacités financières, techniques et professionnelles.

**IV.3) Critères d’attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de la consultation.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

**IV.4) Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :**

Marché N° : 17-13001

**IV.5) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Date limite de remise des offres : 20/02/2017**

**Heure limite de remise des offres : 12 heures**

**IV.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l’offre ou la demande de participation**

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française.

**IV.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**SECTION V: Renseignements complémentaires**

**V.1) Retrait du dossier de consultation des entreprises**

Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement par téléchargement à partir de l’adresse internet du profil acheteur de la Ville de Vézelay :

* [**www.marche.e-bourgogne.fr**](http://www.marche.e-bourgogne.fr)
* [**www.vezelay.fr**](http://www.vezelay.fr)

Le retrait des documents sous forme électronique n’oblige pas le candidat à déposer électroniquement son offre.

**V.2) Date d'envoi du présent avis à la publication**

**03 février 2017**

**V.3) Dépôts des candidatures et des offres**

**Les candidatures et les offres peuvent être remises sous forme papier ou sur support physique électronique.**

**La transmission par fax n’est pas autorisée.**

En cas de transmission des plis sur support papier :

Le pli cacheté, portant les mentions :

*« NE PAS OUVRIR»*

*Offre pour :*

*VEZELAY – MARCHE DE TRAVAUX D’IMPLANTATION DES BORNES DE SECURITE AUX ABORDS DE LA BASILIQUE SAINTE-MARIE-MADELINE DE VEZELAY »*

Sera remis au choix :

* par voie postale en RAR à l’adresse suivante :

**Mairie de Vézelay**

Rue Saint-Pierre

89450 Vézelay

* par dépôt contre récépissé au Secréterait de la mairie de Vézelay - Rue Saint-Pierre - 89450 Vézelay

En cas de transmission de l’offre par voie électronique :

Le pli sera remis l’adresse internet suivante à la mairie de Vézelay :

* [www.marches.e-bourgogne.fr](http://www.marches.e-bourgogne.fr) ou à l’adresse [nathalie.cuvilliez@vezelay.fr](mailto:nathalie.cuvilliez@vezelay.fr).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les concurrents doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Dans le cas où des modifications seraient apportées après ce délai, un nouveau délai pour la remise des offres sera accordé de manière à respecter *a minima* cette période de six (6) jours calendaires.

Ces modifications au dossier de consultation sont diffusées sur le profil d’acheteur de la mairie de Vézelay.

**VI.1) Procédures de recours**

**VI.1.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Dijon

22, rue d'Assas  
BP 61616  
21016 Dijon  
Téléphone : 03.80.73.91.00   
Télécopie : 03.80.73.39.89

**VI.1.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Dijon

22, rue d'Assas  
BP 61616  
21016 Dijon  
Téléphone : 03.80.73.91.00   
Télécopie : 03.80.73.39.89